

Annexe I : André Cornu (1892-1980)

Né le 27 juin 1892 à Gap et décédé le 5 février 1980 à Cannes, André Cornu est à l'origine de la création du Comité national de sauvegarde du château de Versailles en 1952. De part sa détermination, son influence dans les milieux politiques et culturels et les moyens modernes qu'il a su déployer, la campagne de sauvegarde qu'il a menée a connu un grand succès. Elle a permis de sauver le domaine de Versailles de la ruine.

Carrière politique

André Cornu fait ses études de droit à Paris, il vient de les achever lorsque la première guerre mondiale éclate. Il s'engage dans l'armée en tant que fantassin puis aviateur et son comportement lui vaut la Croix de guerre.

Suivant les traces de son père, préfet, il commence sa carrière dans l'administration préfectorale en 1919, puis occupe successivement des postes dans différents cabinets ministériels : Finances (1923), Agriculture (1925) et Intérieur (1926). Il est lui-même nommé préfet en 1926 – à 34 ans, il est alors le plus jeune préfet de France. Il est également le plus jeune commandeur de la Légion d'honneur lorsqu'il est élevé à ce rang en 1929.

Il entre en politique en mai 1932 lorsqu'il est élu député des Côtes-du-Nord¹. Il n'est pas réélu en 1936, ce qui met un terme provisoire à sa carrière politique.

Il s'intéresse alors au milieu de la presse et des médias, dans lesquels ses fonctions successives lui ont permis de se faire de nombreuses relations. En 1938, Raymond Patenôtre, député et ministre de l'Économie, demande à Cornu de prendre la direction de l'hebdomadaire de gauche *Marianne*, qu'il vient de racheter. Il devient également PDG du quotidien sportif *L'Auto*², administrateur du *Lyon républicain* et du *Petit Parisien*. Il est également président du syndicat des grands hebdomadaires et s'intéresse aussi à la radio :

« Quand on réussit dans une branche de l'information, qu'on n'appelait pas encore les *mass media*, on est sollicité par toutes les formes que prend cette information. Je

¹ Actuel département des Côtes-d'Armor en Bretagne.

² Ancêtre du journal *L'Équipe*.

m'occupais donc de radio et fut administrateur du Poste parisien³, situé alors aux Champs-Élysées⁴. »

Il démissionne de toutes ses fonctions lors de l'Occupation et refuse les sollicitations de Pierre Laval qui lui présente par deux fois un poste de ministre de son choix. Après la Libération, il devient PDG de Radio-Cinéma, société de production de films qui fabrique également des cabines de projection cinématographiques.

Mais la politique lui manque et il décide de briguer le mandat de conseiller général des Côtes-du-Nord en 1945. Il est élu et occupe ce poste pendant deux ans, avant d'être élu sénateur des Côtes-du-Nord en 1948. Il remplit cette fonction sans interruption jusqu'en 1971, soit pendant 23 ans. En parallèle, il est systématiquement réélu maire d'Erquy, dans les Côtes-du-Nord, de 1953 à 1971.

Le 11 août 1951, il est nommé secrétaire d'État aux Beaux-Arts dans le deuxième cabinet René Pleven. Il reste à ce poste dans quatre cabinets successifs et démissionne le 13 juin 1954, suite à la chute du ministère.

Son importance politique est telle que son parti, le Parti radical, le désigne candidat à l'élection présidentielle de décembre 1953. Il décide toutefois de se retirer. Son activité au Sénat de 1959 à 1971 se caractérise par son opposition ferme au général de Gaulle et à sa pratique présidentialiste du pouvoir. C'est pour cette raison qu'il annonce en juin 1964 sa candidature à l'élection présidentielle prévue en décembre 1965. Il est contraint de renoncer en avril 1965 à la suite d'une grave chute de cheval qui le maintient immobilisé plusieurs mois.

André Cornu décide de mettre un terme à ses activités politiques en 1971 et publie ses mémoires, *Mes Républiques indiscrètes*, en 1976.

Intérêt marqué pour la culture

Tout au long de sa carrière, André Cornu fait preuve d'un intérêt marqué pour le domaine de la culture au sens large, il s'intéresse aussi bien au théâtre qu'à la musique et au sort des monuments historiques.

Dans ses mémoires, il s'interroge sur les origines de son intérêt pour les beaux-arts, qu'il attribue à sa mère : « c'est sans doute ma mère qui m'a transmis ce goût des beaux-arts qui a

³ Futur Radio-Paris puis Radiodiffusion-Télévision française.

⁴ André Cornu, *Mes Républiques Indiscrètes*, Paris, J. Dullis, 1976, p. 78.

tant compté dans ma vie, car elle faisait partie d'une famille de musiciens⁵. » Son intérêt pour les questions de restauration des monuments historiques a également été éveillé assez tôt, puisque son père a été préfet de l'Aude, il a donc habité cinq ans à Carcassonne, dont il dit qu'elle a été « restaurée par Viollet-le-Duc dans des conditions contestables⁶ ».

Dans le cadre de ses responsabilités politiques, André Cornu s'est attaché à défendre ce domaine des beaux-arts qui lui tient particulièrement à cœur. En qualité de secrétaire d'État aux Beaux-Arts, il mène une politique dynamique et inventive, qui vise à rénover tous les aspects de la vie culturelle. Il confie la direction du TNP à Jean Vilar, se consacre à la restauration du patrimoine monumental qui intéresse peu, en particulier les châteaux de Vincennes et de Versailles, la basilique Saint-Denis et la cathédrale de Strasbourg. Il crée également une Caisse nationale des lettres, rénove le Conservatoire national de musique et relance l'activité des manufactures de Sèvres et d'Aubusson. Dans ses mémoires, il explique avoir proposé dès 1952 un ministère de la Culture autonome, tel que l'a établi Malraux en 1959, mais ce projet lui a été refusé par les présidents du Conseil qui se sont succédé⁷. Il affirme toutefois que ce temps passé au secrétariat d'État aux Beaux-Arts, « fut un des temps les plus heureux de [sa] vie⁸ ».

Il continue à suivre avec intérêt les questions culturelles dans le cadre de son activité de sénateur. Il est nommé au sein de la commission des affaires culturelles du Sénat lors de sa création en mai 1959, il y siège jusqu'en septembre 1971 et en assure la vice-présidence d'avril 1967 à septembre 1971. Il rapporte ainsi au nom de la commission des affaires culturelles le budget des monuments historiques et des sites dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances. Il est également l'auteur de plusieurs rapports concernant les monuments historiques au nom de la commission des affaires culturelles. En 1961, il est le rapporteur de la proposition de loi de Bernard Lafay, tendant à rendre obligatoire la participation des collectivités publiques aux frais d'entretien et de réparation des édifices. En 1962 et en 1967, il présente un avis sur les projets de loi de programme relatifs à la restauration des grands monuments historiques⁹. Ce qui lui fait dire dans ses mémoires :

« J'ose même me vanter d'avoir donné un ton nouveau à l'entretien des monuments historiques en France. En faisant prendre à l'État des initiatives considérables, qui ont entraîné une augmentation irréversible de ses subventions, j'ai

⁵ *Ibid.*, p. 19.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 105.

⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁹ http://www.senat.fr/senateur/cornu_andre000763.html#Ve%20R%E9publique (consulté le 1^{er} juillet 2015).

donné le goût à toutes les collectivités locales et au public dans son ensemble de participer à l'entretien des monuments historiques implantés dans les communes et les départements. [...] Le public tout entier participe à l'entretien et à la restauration des MH, y compris la jeunesse dans ces chantiers bénévoles, où elle accomplit de très durs travaux¹⁰. »

« Il me plaît de penser que des touristes chaque été plus nombreux, visitent ces monuments à la conservation desquels j'ai contribué. Même s'ils ignorent mon nom et mon action, je participe à leur joie, à leur émerveillement, je suis à la source de leur découverte, et cette certitude fait partie des sentiments qui rendent ma vieillesse plus sereine et plus heureuse¹¹. »

En juin 1962, André Cornu est élu à l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de Louis Réau. Il reçoit son épée d'académicien des mains d'André Malraux à l'Opéra royal de Versailles. Le choix de ce lieu est fortement symbolique, puisqu'il a été entièrement restauré dans le cadre de la campagne de sauvegarde initiée par Cornu. Ce fut donc une façon de lui rendre hommage pour l'action qu'il a menée en faveur des monuments historiques, et en particulier en faveur de Versailles.

¹⁰ André Cornu, *Mes Républiques indiscrettes*, Paris, J. Dullis, 1976, p. 106.

¹¹ *Ibid.*, p. 153.